



# Formation Habilitation électrique - RECYCLAGE

## B1v B2v BR BC

357€HT/J/pers\*

<b>Objectifs de la formation :</b>	
Etre habilité pour assurer des travaux, des interventions, des dépannages, des essais, des consignations en BT (basse tension) dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.	
<b>PUBLIC</b>	Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations et des interventions en BT.
<b>PRE REQUIS</b>	<b>Avoir déjà effectué une habilitation initiale ou recyclage de moins de 3 ans.</b>
<b>ORGANISATION</b>	Durée : 2 Jours Initial – soit 14 heures – 30% de théorie 70% de pratique Nombre de Stagiaires : 1 personne minimum et 6 maximum
<b>FORMATEUR</b>	Formateur ayant 10 ans d'expérience professionnelle en Electricité.
<b>PEDAGOGIE</b>	Pré-évaluation des besoins. Apports théoriques et exercices pratiques permettent d'approfondir les connaissances de base. Réalisation lorsque le temps le permet des créations de projets personnels. Evaluation de stage à chaud. Evaluation des acquis (QCM ou mise en situation ou exercice test d'application). Attestation de stage. Evaluation de stage à froid.
<b>HANDICAP</b>	Notre centre de formation est engagé dans une politique du handicap, à consulter sur notre site internet à l'adresse suivante <a href="https://www.borg-services.com/politique-handicap/">https://www.borg-services.com/politique-handicap/</a>

### PROGRAMME

#### 1 / TRONC COMMUN N° 2

- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Préciser les rôles de chacun.
- Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Assurer la surveillance électrique de l'opération.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

## **2A / BR – SAVOIRS (PARTIE THEORIQUE)**

- Citer les différentes interventions BT générales et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine.
- Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés.

## **2B/ BR – SAVOIR FAIRE (PARTIE PRATIQUE)**

- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- Identifier la charge d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
- Respecter les consignes données par la charge d'exploitation électrique
- Rendre compte de son activité
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT.
- Organiser, délimiter et signaler la zone des interventions BT.
- Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT zone 4 (mise en place de nappe isolante, etc.).
- Respecter et faire respecter les procédures d'intervention BT pour une réalisation en sécurité.
- Réaliser les opérations de consignation.
- Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de Tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
- Effectuer une opération de dépannage.
- Effectuer une opération de mesurage et essai.
- Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

## **3A / BC – SAVOIRS (PARTIE THEORIQUE)**

- Décrire les opérations de consignation.

## **3B/ BC – SAVOIR FAIRE (PARTIE PRATIQUE)**

- Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes).
- Identifier la charge d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
- Identifier la charge de travaux et échanger les informations nécessaires.
- Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

## **4A/ B2V – SAVOIRS (PARTIE THEORIQUE)**

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour B2V essai).

#### **4B/ B2V SAVOIR FAIRE (PARTIE PRATIQUE) :**

Pour les exécutants :

- Respecter les instructions données par le chargé de travaux.
- Rendre compte de son activité.

Pour les chargés de travaux :

- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation.
- Rendre compte de son activité.
- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail. (pour B2 et B2V).
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT - zone 4 - (mise en place de nappes isolantes, etc.). (pour B1V et B2V).
- Respecter la zone de travail.
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les charges de travaux).
- Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
- Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.
- Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Effectuer la deuxième étape de consignation.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais.